La VOIE PROFESSIONNELLE

Lycée Polyvalent Marie de Champagne

13, Rue de la Reine Blanche
10000 TROYES
Tél : 03 25 71 78 00
Mel : ce.0100023w@ac-reims.fr

ACADÉMIE DE REIMS
Liberté
Égalité
Fraternité

■ La Voie Professionnelle permet d'apprendre un métier et de s'insérer rapidement sur le marché de l'emploi ou de poursuivre des études.

■ Deux diplômes professionnels peuvent être préparés :
- le **CAP**, en 2 ans, pour une insertion immédiate dans l'emploi ou une poursuite d'études ;
- le **BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL**, en 3 ans, pour s'insérer dans l'emploi ou poursuivre des études supérieures.

➲ Le CAP

- **Test de positionnement** en français et mathématiques à l'entrée en CAP
- **Heures de consolidation, accompagnement personnalisé et orientation**
- **Co-intervention** enseignants pro et enseignants de français ou de mathématiques
- **Réalisation d'un chef d'œuvre** (œuvre concrète et pluridisciplinaire)
- Des **Périodes de Formation en Milieu Professionnel** (14 semaines réparties sur 2 ans)

Et après le CAP ?



Entrée dans la vie active ou poursuite d'étude notamment en BAC PRO ou mention complémentaire

➲ Le BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL

Le bac professionnel est un diplôme qui permet d'entrer dans le monde du travail, se spécialiser ou poursuivre des études pour préparer un BTS (Brevet de Technicien Supérieur) ou un autre diplôme.

➲ Le parcours du bac professionnel en 3 ans

Il se compose d'une :

- 2nde professionnelle organisée par **famille de métiers** ou **spécialité hors familles de métiers** pour préparer progressivement l'élève à un bac pro précis ;
- 1ère professionnelle, au cours de laquelle les élèves suivent une spécialité choisie à la fin de l'année de 2nde ;
- Tale professionnelle qui permet de se préparer à l'insertion professionnelle et à la poursuite d'étude

➲ Au programme

■ **Enseignements professionnels** : *co-intervention* français ou mathématiques, *chef-d'œuvre* réalisé en lien avec plusieurs disciplines à partir de la 1ère pro, Prévention-Santé-Environnement, Économie-gestion ou Économie-droit selon la spécialité.

■ **Enseignements généraux** : français ; histoire-géographie, enseignement moral et civique ; mathématiques ; sciences physiques et chimiques (selon les spécialités) ; langue vivante ; arts appliqués et cultures artistiques ; EPS.

■ **Périodes de Formation en Milieu Professionnel** (22 semaines réparties sur 3 ans).

■ **Test de positionnement** en français et mathématiques à l'entrée en seconde pro

■ **Consolidation, Accompagnement personnalisé et au choix d'orientation**

➲➲➲